

# TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
REMERCIEMENTS .....	VII
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS .....	IX
PRÉFACE .....	XIII
SOMMAIRE .....	XVII
INTRODUCTION .....	1
SECTION 1. – <i>L'hétérogénéité de l'intégration différenciée : la nécessité de classifications</i> .....	8
§1. – <i>Les insuffisances de la classification classique</i> .....	11
A. <i>Une classification au maniement délicat</i> .....	11
1. La diversité des définitions des catégories .....	11
2. La vanité de la recherche de critères d'identification .....	18
B. <i>Une classification plus politique que juridique</i> .....	20
§2. – <i>Le nécessaire recours à de nouvelles classifications</i> .....	22
A. <i>La nécessaire distinction entre les dérogations et la coopération plus étroite</i> .....	24
B. <i>L'utilité de nouvelles classifications au sein de la deuxième catégorie</i> .....	28
1. L'utilité d'une distinction entre différenciation prédéterminée, globale, au cas par cas et «spontanée» .....	28
2. L'utilité d'une distinction en fonction des aménagements institutionnels réalisés .....	30
3. L'utilité d'une distinction entre régime de non-participation et coopération particulière .....	31
SECTION 2. – <i>La complexité des relations entre l'intégration différenciée et la construction européenne</i> .....	33
§1. – <i>La lente introduction de la différenciation dans la construction européenne</i> .....	33

A. <i>L'émergence progressive de l'intégration différenciée jusqu'en 1997 ..</i>	33
1. La progression imperceptible de l'intégration différenciée avant 1992.....	34
2. L'extension visible de l'intégration différenciée à partir de 1992.	37
B. <i>La consécration de l'intégration différenciée à partir de 1997 .....</i>	41
§2. – <i>Les risques du développement de la différenciation pour la construction européenne .....</i>	46

## PARTIE 1.

### LA CONCILIATION ENTRE L'INTÉGRATION DIFFÉRENCIÉE ET L'UNITÉ STRUCTURELLE

#### TITRE I LA CONCILIATION ENTRE LA DIFFÉRENCIATION ET LES PRINCIPES STRUCTURELS

CHAPITRE 1. – LA CONCILIATION ENTRE LA DIFFÉRENCIATION ET L'UNITÉ .	62
SECTION 1. – <i>La comparaison avec les autres branches du droit.....</i>	63
§1. – <i>Les limites du rapprochement avec le droit international .....</i>	64
A. <i>La généralisation de la différenciation en droit international.....</i>	64
1. L'entrée en vigueur des traités ou accords dans quelques Etats parties seulement .....	65
2. La suspension de tout ou partie des traités ou accords.....	67
B. <i>Le reflet ponctuel du poids prépondérant d'un groupe d'Etats.....</i>	71
§2. – <i>Le parallèle avec l'intégration différenciée en droit interne .....</i>	75
A. <i>L'ancienneté de l'intégration différenciée .....</i>	77
B. <i>Le renouveau de l'intégration différenciée .....</i>	79
1. L'exemple canadien .....	79
2. L'exemple espagnol .....	85
SECTION 2. – <i>La conciliation entre la différenciation et le principe communautaire de l'unité .....</i>	90
§1. – <i>L'identification du principe d'unité de marché.....</i>	91
A. <i>L'établissement d'un marché commun.....</i>	92

B. <i>L'uniformité d'application et d'interprétation</i> .....	94
§2. – <i>La relativité de la contradiction entre la différenciation et l'unité de marché</i> .....	100
A. <i>La contradiction des dérogations au principe d'unité de marché</i> ....	101
B. <i>La compatibilité de la coopération plus étroite avec l'unité de marché</i>	102
<i>Conclusion du chapitre 1</i> .....	104
 CHAPITRE 2. – LA CONCILIATION ENTRE LA DIFFÉRENCIATION ET LES PRINCIPES D'ÉGALITÉ ET DE SOLIDARITÉ .....	
	106
SECTION 1. – <i>La conciliation entre la différenciation et le principe d'égalité</i>	107
§1. – <i>L'identification du principe d'égalité</i> .....	107
A. <i>La reconnaissance du principe d'égalité</i> .....	107
B. <i>L'appréciation souple de l'exigence d'égalité</i> .....	109
§2. – <i>La relativité de la contradiction entre la différenciation et l'égalité</i> .	110
A. <i>La relativité de la contradiction entre les dérogations et le principe d'égalité</i> .....	110
B. <i>La relativité de la contradiction entre la coopération plus étroite et le principe d'égalité</i> .....	112
SECTION 2. – <i>La conciliation entre la différenciation et le principe de solidarité</i> .....	114
§1. – <i>L'identification du principe de solidarité</i> .....	114
A. <i>L'identification de la solidarité stricto sensu</i> .....	115
B. <i>L'identification de la cohésion</i> .....	122
§2. – <i>La relativité de la contradiction entre la différenciation et le principe de solidarité</i> .....	125
A. <i>La relativité de la contradiction entre les dérogations et le principe de solidarité</i> .....	126
B. <i>La relativité de la contradiction entre la coopération plus étroite et le principe de solidarité</i> .....	127
1. <i>La relativité de la contradiction entre la coopération plus étroite et la solidarité stricto sensu</i> .....	127
2. <i>La relativité de la contradiction entre les modalités de coopération plus étroite et la cohésion économique et sociale</i> ..	130
<i>Conclusion du Chapitre 2</i> .....	131

CONCLUSION DU TITRE I .....	133
-----------------------------	-----

**TITRE II**  
**LA CONCILIATION**  
**ENTRE L'INTÉGRATION DIFFÉRENCIÉE**  
**ET L'UNITÉ INSTITUTIONNELLE**

<b>CHAPITRE 1. – L’AMÉNAGEMENT LIMITÉ DU FONCTIONNEMENT</b>	
<b>DES INSTITUTIONS .....</b>	<b>139</b>
SECTION 1. – <i>La mise en œuvre de la différenciation interne .....</i>	140
§1. – <i>La mise en œuvre de la flexibilité au cas par cas.....</i>	142
§2. – <i>La mise en œuvre de la flexibilité organisée.....</i>	144
A. <i>L’aménagement limité des conditions de vote.....</i>	144
1. L’aménagement des conditions de vote au sein du Conseil .....	144
a) La perte du droit de vote des délégués des pays non participants .....	144
b) L’absence de dénaturation du Conseil .....	147
2. L’absence d’aménagement des conditions de vote au sein des institutions supranationales .....	149
B. <i>La représentation des cercles de coopération plus étroite .....</i>	152
1. L’adaptation du système habituel de rotation.....	152
2. Les limites de ce système de représentation.....	153
C. <i>Le risque limité de tensions au sein des institutions .....</i>	155
SECTION 2. – <i>La mise en œuvre de la différenciation originellement extérieure .....</i>	157
§1. – <i>La stricte justification de la poursuite de la coopération dans le cadre de l’Union .....</i>	158
A. <i>Une mise en œuvre généralement non satisfaisante .....</i>	158
1. Les insuffisances du processus décisionnel .....	158
2. Les insuffisances du contrôle .....	161
B. <i>La nécessaire poursuite dans l’Union des coopérations les plus fructueuses .....</i>	165
§2. – <i>La relative limitation des adaptations requises.....</i>	168
A. <i>L’insertion de Schengen dans l’Union .....</i>	168
1. L’adaptation du cadre institutionnel .....	168

2. Le risque limité de tensions du fait du développement de l'acquis de Schengen .....	170
3. La poursuite de l'association de la Norvège et de l'Islande .....	171
<b>B. La reprise des fonctions de l'UEO par l'Union.....</b>	<b>174</b>
1. Le rapprochement progressif entre l'UEO et l'Union.....	174
2. L'absorption partielle de l'Ueo par l'Union .....	176
<i>Conclusion du Chapitre 1.....</i>	179
<b>CHAPITRE 2. – LE RÔLE PRÉSERVÉ DES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES ..</b>	<b>181</b>
<b>SECTION 1. – <i>L'autorisation des mesures dérogatoires par les institutions...</i></b>	<b>183</b>
<b>§1. – <i>La maîtrise habituelle de toute la procédure par les institutions....</i></b>	<b>184</b>
A. <i>Le contrôle a priori .....</i>	184
1. La nécessité d'une demande d'un Etat membre .....	184
2. L'autorisation par une institution .....	186
B. <i>Le contrôle a posteriori .....</i>	192
§2. – <i>La limitation ponctuelle à un contrôle a posteriori .....</i>	195
A. <i>Le caractère exceptionnel de la procédure.....</i>	195
B. <i>Le contrôle communautaire.....</i>	197
<b>SECTION 2. – <i>Le rôle des institutions lors du développement de la coopération plus étroite .....</i></b>	<b>199</b>
<b>§1. – <i>L'autorisation des coopérations particulières .....</i></b>	<b>200</b>
A. <i>L'autorisation initiale des coopérations particulières .....</i>	201
1. L'autorisation des coopérations renforcées .....	201
2. L'entrée dans la troisième phase de l'UEM .....	204
B. <i>L'autorisation de l'élargissement des coopérations particulières .....</i>	208
1. La procédure d'adhésion à une coopération renforcée .....	208
2. La procédure d'adhésion à la zone euro .....	211
§2. – <i>La mise en œuvre de la coopération plus étroite par les institutions .....</i>	211
A. <i>La création limitée de nouveaux organes .....</i>	212
1. La création limitée de nouveaux organes formels .....	212
2. La création limitée d'organes informels.....	216
B. <i>Le maintien des institutions supranationales .....</i>	219

1. Le maintien des institutions supranationales lors de la mise en œuvre de la flexibilité interne .....	219
a) Le maintien de la Commission .....	220
b) Le maintien de la Cour de justice et du Tribunal de première instance.....	222
c) Le maintien du Parlement européen .....	227
2. Le maintien des institutions supranationales lors la mise en œuvre de la flexibilité initialement externe .....	233
a) La difficile ventilation de l'acquis de Schengen.....	233
b) La position du Danemark sur le développement de l'acquis de Schengen .....	236
<i>Conclusion du Chapitre 2 .....</i>	238
CONCLUSION DU TITRE 2 .....	240
CONCLUSION DE LA PARTIE 1 .....	243

**PARTIE 2.**  
**LA CONCILIATION**  
**ENTRE L'INTÉGRATION DIFFÉRENCIÉE**  
**ET L'UNITÉ NORMATIF**

**TITRE I**  
**LA CONCILIATION**  
**ENTRE LES DÉROGATIONS**  
**ET L'UNITÉ NORMATIF**

CHAPITRE 1. – L'ACCEPTATION DE RÈGLES COMMUNAUTAIRES GRÂCE AUX DÉROGATIONS.....	255
SECTION 1. – <i>La résorption des difficultés d'application de l'acquis communautaire .....</i>	256
§ 1. – <i>La réalité des difficultés à l'origine des dérogations .....</i>	257
A. <i>La réalité des difficultés à l'origine des mesures de sauvegarde.....</i>	258
1. L'existence des difficultés.....	258
2. La gravité des difficultés .....	262
B. <i>La réalité des difficultés à l'origine des dispositions des actes d'adhésion.....</i>	267
1. Les difficultés de transposition de l'acquis communautaire .....	267

a) L'ampleur du rapprochement à opérer .....	267
b) Les difficultés particulières des Etats .....	269
2. Les difficultés de mise en œuvre et d'application de l'acquis communautaire.....	273
§2. – <i>L'absence d'alternative</i> .....	274
A. <i>Le possible recours préalable à d'autres mécanismes</i> .....	274
1. Les mécanismes préalables à l'adoption de mesures de sauvegarde.....	274
a) Les mécanismes de conciliation.....	274
b) Les mécanismes de coopération .....	275
2. Les mécanismes préalables aux périodes transitoires .....	279
a) Les multiples mécanismes utilisés lors des premières vagues d'élargissement .....	279
b) Le mécanisme unique : la stratégie de préadhésion .....	280
B. <i>L'absence d'autre moyen aussi efficace</i> .....	282
1. Le recours aux dérogations en l'absence de meilleur remède ....	283
2. Le non-recours aux dérogations en cas de moyen équivalent....	284
a) Le refus d'adoption de dérogations en cas de moyen plus orthodoxe.....	284
b) La disparition progressive des clauses de sauvegarde .....	285
SECTION 2. – <i>La poursuite du développement de l'acquis communautaire</i> ...	288
§1. – <i>L'application anticipée de règles existantes</i> .....	289
§2. – <i>L'acceptation de règles nouvelles</i> .....	291
A. <i>L'effet des clauses dérogatoires sur l'adoption de nouveaux textes</i> ...	291
B. <i>L'annonce d'une adaptation de la réglementation</i> .....	295
1. L'annonce directe : des dérogations précédant l'adaptation de la réglementation .....	295
a) L'annonce d'une adaptation par les périodes transitoires ....	296
b) L'annonce d'une adaptation par les mesures de sauvegarde...	298
2. L'annonce indirecte : l'acceptation de normes plus strictes.....	303
Conclusion du Chapitre 1.....	306
CHAPITRE 2. – LA LIMITATION DES DÉROGATIONS AU STRICT NÉCESSAIRE..	308
SECTION 1. – <i>La limitation de la portée des dérogations</i> .....	309
§1. – <i>Le principe de proportionnalité</i> .....	310

§2. – <i>La limitation des effets des dérogations</i> .....	316
A. <i>La limitation des perturbations du fonctionnement du marché commun</i> .....	317
B. <i>Le respect du principe de non-discrimination</i> .....	320
§3. – <i>L'interprétation restrictive des dérogations</i> .....	321
SECTION 2. – <i>La limitation dans le temps des dérogations</i> .....	324
§1. – <i>La réalité de la limitation dans le temps des dérogations</i> .....	326
A. <i>Le caractère temporaire des mesures de sauvegarde</i> .....	327
B. <i>Les périodes transitoires lors de l'adhésion de nouveaux Etats</i> .....	334
1. Les premières périodes transitoires .....	334
2. Les périodes transitoires lors de l'élargissement à l'Est .....	336
§2. – <i>Le caractère adéquat de la limitation dans le temps des dérogations</i> .....	339
A. <i>L'éventuelle progressivité de la disparition des dérogations</i> .....	339
B. <i>La relative adéquation de la durée des dérogations au but recherché</i> .....	342
1. La relative proportionnalité de la durée des mesures de sauvegarde .....	343
2. La relative proportionnalité de la durée des périodes transitoires .....	347
a) La relative proportionnalité de la durée des premières périodes transitoires .....	347
b) La relative proportionnalité de la durée des dernières périodes transitoires .....	350
<i>Conclusion du Chapitre 2</i> .....	353
CONCLUSION DU TITRE 1 .....	355
<b>TITRE II</b>	
<b>LA RELATIVE CONCILIATION</b>	
<b>ENTRE LA COOPÉRATION</b>	
<b>PLUS ÉTROITE</b>	
<b>ET L'UNITÉ NORMATIVE</b>	
CHAPITRE 1. – <i>LA FAIBLE FRAGMENTATION DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE</i> .....	359
SECTION 1. – <i>Une autonomie du droit différencié à relativiser</i> .....	360
§1. – <i>La réalité de l'autonomie</i> .....	361

TABLE DES MATIÈRES

617

A. <i>L'inapplicabilité des actes différenciés aux pays non participants ..</i>	361
B. <i>L'intégration variable des actes différenciés dans l'acquis de l'Union ..</i>	364
§2. – <i>La relativité de l'autonomie .....</i>	367
A. <i>L'absence de création d'un nouvel ordre juridique .....</i>	367
B. <i>Les implications de l'appartenance à l'ordre juridique communautaire .....</i>	369
1. La nature des actes différenciés .....	369
a) La nature communautaire des actes différenciés.....	369
b) L'applicabilité subséquente des règlements «dans tout Etat membre» .....	373
2. L'affectation relative de la portée des décisions juridictionnelles.	375
3. La possible formation d'une compétence totalement exercée ....	379
SECTION 2. – <i>Le maintien d'une relative cohérence normative .....</i>	382
§1. – <i>Le nombre raisonnable de modalités de coopération plus étroite .....</i>	383
A. <i>Le développement limité de la flexibilité globale .....</i>	384
1. Les garanties de non-prolifération des coopérations renforcées ..	384
a) Les règles de vote lors de l'autorisation des coopérations renforcées .....	385
i) La trop grande rigueur du traité d'Amsterdam .....	385
ii) L'assouplissement par le traité de Nice .....	388
b) Les conditions d'instauration .....	390
i) Le grand nombre de conditions.....	390
ii) Les deux conditions garantissant la limitation du nombre de coopérations renforcées.....	394
2. La limitation des matières potentiellement objet de coopération renforcée .....	399
a) L'interdiction des coopérations renforcées dans les domaines essentiels .....	399
b) Les domaines potentiellement objet de coopération renforcée .	405
B. <i>Le développement raisonnable de la flexibilité prédéterminée .....</i>	408
§2. – <i>Le maintien d'une relative cohérence du droit dérivé.....</i>	410
A. <i>L'articulation entre les actions menées .....</i>	411
1. L'articulation entre la flexibilité externe et l'action de l'Union européenne .....	411
2. L'articulation entre la flexibilité interne et les actions communes à tous les Etats membres.....	417

a) La compatibilité entre la flexibilité interne et les règles non différencierées .....	417
b) La coordination nécessaire entre les actions menées au sein de l'Union.....	420
i) La coordination nécessaire entre les hypothèses de coopération plus étroite et les autres actions .....	421
ii) La coordination nécessaire entre les hypothèses de coopération plus étroite .....	426
B. <i>La participation partielle cohérente d'un Etat à une coopération</i> .....	430
1. La participation à des dispositions existantes .....	431
2. La participation à l'adoption d'actes développant l'acquis.....	433
a) La cohérence dans le choix du protocole appliqué .....	433
b) Le risque limité de «pick and choose».....	438
<i>Conclusion du Chapitre 1</i> .....	443
<b>CHAPITRE 2. – L'UNIFICATION NORMATIVE PROGRESSIVE</b> .....	445
<b>SECTION 1. – <i>L'incitation à la participation de tous</i></b> .....	446
§1. – <i>L'ouverture des hypothèses de coopération plus étroite</i> .....	447
A. <i>La libre participation initiale à une hypothèse de coopération plus étroite</i> .....	447
1. La libre participation dès l'origine aux coopérations renforcées..	448
2. La libre participation dès l'origine à la zone euro .....	450
B. <i>La libre participation ultérieure à une hypothèse de coopération plus étroite</i> .....	455
1. Le principe de la liberté de participation .....	455
a) Le principe de la liberté de participation à une coopération particulière .....	455
i) La libre-adhésion à une coopération particulière .....	455
ii) La libre-cessation d'une coopération particulière .....	459
b) Le principe de la liberté de renonciation à un opt-out .....	462
i) Les modalités de renonciation à un opt-out .....	463
ii) Les modalités de reprise des actes différenciés .....	467
c) La possibilité ponctuelle de participation partielle .....	468
2. La levée des obstacles à la participation.....	470
§2. – <i>La participation progressive de tous les Etats membres</i> .....	473
A. <i>Une participation encouragée : la pression sur les pays non participants</i> .....	473

1. L'organisation des relations entre les pays participants et leurs partenaires .....	473
2. Les effets indirects sur les pays non participants .....	478
3. Le caractère attractif de la coopération plus étroite .....	481
B. <i>Une participation amorcée</i> .....	483
1. La participation progressive des plus anciens Etats membres ...	483
2. La participation à terme des récents adhérents.....	486
SECTION 2. – <i>L'incitation à l'adoption des règles applicables à tous</i> .....	488
§1. – <i>L'influence des règles différencierées sur les règles communes</i> .....	489
A. <i>L'influence directe</i> .....	489
B. <i>L'influence indirecte</i> .....	492
§2. – <i>La volonté d'extension de la portée des règles différencierées</i> .....	494
§3. – <i>L'effet dissuasif de la coopération plus étroite</i> .....	496
<i>Conclusion du Chapitre 2</i> .....	497
CONCLUSION DU TITRE 2 .....	499
CONCLUSION DE LA PARTIE 2 .....	501
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	503
§1. – <i>La différenciation dans le projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe</i> .....	504
§2. – <i>Le recours possible à la différenciation pour l'adoption du traité établissant une Constitution pour l'Europe</i> .....	520
BIBLIOGRAPHIE .....	525
ANNEXE 1. –LES CONCEPTIONS DIVERGENTES DE LA CLASSIFICATION CLASSIQUE .....	593
ANNEXE 2. –CLASSIFICATIONS RETENUES DANS CETTE THÈSE .....	595
INDEX .....	599
TABLE DES MATIÈRES .....	609